

désastres de la fin, de nourrir ses peuples et de terminer son règne en beauté, par une dernière victoire ⁽¹⁾. Car la banque est avant tout au service de l'Etat.

C'est le cas en Angleterre, comme en France. Lorsqu'après bien des tentatives avortées apparaît, en 1694 seulement, le nom, destiné à un si glorieux retentissement, de *Bank of England*, c'est d'abord dans un *Tonnage Act*, comme un moyen désespéré, imaginé par les whigs, de parer à la pénurie du Trésor, de permettre la continuation de la guerre contre la France ⁽²⁾. C'est presque un hasard si la Banque d'Angleterre, à côté du certificat de dépôt que n'avait pas dépassé celle d'Amsterdam, inaugure le vrai billet de banque ou plutôt prend à son compte la pratique des *goldsmiths notes*, préparant ainsi une révolution nouvelle.

En France, c'est aussi de la ruine du Trésor, du chaos des billets de la Caisse des emprunts, des billets royaux, des billets de monnaie que sortent les premiers projets de banque générale sur le modèle d'Amsterdam, projets de 1705, *Banque du dépôt public* de 1708, projets de 1709. Quelque jugement sévère que des économistes modernes, déjà oublieux des leçons de la dernière guerre, portent sur John Law, il convient de dire, comme on l'écrivait hier : « Law venait à son heure » ⁽³⁾.

(1) Voir SAGNAC, *Le crédit de l'État et les banquiers à la fin du xvii^e et au commencement du xviii^e siècle* dans *Rev. d'hist. moderne*, 1908; GERMAIN MARTIN, *La monnaie et le crédit privé en France aux xvi^e et xvii^e siècles, 1550-1664* dans *Revue d'hist. des doctrines économiques et sociales*, 1909, n^o 1; GERMAIN MARTIN et MARCEL BEZANÇON, *L'histoire du crédit en France sous le règne de Louis XIV. I. Le crédit public*. Paris, 1913. Les auteurs écrivent (p. 115) : « Une époque où la plupart des règlements se faisaient en argent et non en valeurs commerciales », impression toute contraire à celle que donnent les documents cités dans notre présent article; ARMAND SÉLIGMANN, *La première tentative d'émission fiduciaire en France. Étude sur les billets de monnaie du trésor royal à la fin du règne de Louis XIV*. Paris, 1925; l'auteur a gravement confondu les billets royaux et les billets de monnaie.

(2) *An act for granting to their M^{ties} several rates and duties upon tonnage... and upon beer, ale, etc., for securing certain recompenses... to such persons as shall voluntarily advance the sum of fifteen hundred thousand pounds, towards the carrying of the war against France*. Voir Eug. PHILIPPOVITCH, *Die Bank von England im Dienste der Finanzverwaltung des Staates*. Vienne, 1885, et, en anglais, Washington, 1911; ROGERS, *The first nine years of the Bank of England*, 1887; STIEFELZIEHER, *Studien über die Entwicklung des englischen Kredits, 1660-1714* dans *Finanz-Archiv*, 1927. Le livre bien connu d'Andréadès passe très rapidement sur la période antérieure au xix^e siècle.

(3) Expression de M. Séligmann. Nous ne donnerons pas ici même un aperçu bibliographique du système. Rappelons seulement les travaux tout